

Coût estimatif des travaux			
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APPD, la délibération et le plan de financement			
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 21B)
		dont montant rénovation énergétique (catégorie 21C)	
Maîtrise d'œuvre		A proratiser le cas échéant	
Études complémentaires / frais annexes		A proratiser le cas échéant	
	Sous-total MOE/Études	0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A12 et A13)		A détailler le cas échéant	
construction terrain synthétique	ART-DAN Ile de france	958 160,85 €	
	Sous-total travaux ou acquisitions	958 160,85 €	0,00 €
	COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)	958 160,85 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération			
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)
Fonds européens			
DETR	plafond 390 000 euros HT	30%	117 000,00 €
DSIL			0,00%
FNADT			0,00%
Autres aide Etat			0,00%
Conseil régional			0,00%
Conseil départemental			0,00%
EPCI			0,00%
Autre collectivité			0,00%
à préciser			0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		117 000,00 €
Autres aides non publiques			
à préciser			
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €
Part de la collectivité	Fonds propres		841 160,85 €
	Emprunt		0,00 €
	Credit bail ou autres		
	Recettes générées par le projet		
	Participation du maître d'ouvrage		841 160,85 €
	TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		958 160,85 €

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus
qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal s'est prononcé.

Fait à : GARGENVILLE

29/04/2026

Le Maire,
Yann Perron